



Paris, le 18 avril 2024

Utile par essence La filière Forêt-Bois présente sa démarche d'utilité sociétale

Indispensable à la vie humaine sur terre, omniprésente dans notre histoire et dans nos imaginaires, la forêt joue un rôle majeur dans notre pays : elle dessine les paysages de nos régions, elle est un lieu de ressourcement et d'inspiration, de loisirs et de connexion à la nature dans une société toujours plus urbanisée. Le bois et les produits qui en sont issus nous accompagnent au quotidien : du parquet qui se patine sous nos pieds, à la table des dîners en famille, de la bibliothèque du salon aux livres qu'on y expose, sans oublier les emballages des étals des marchés... Ils nous entourent et dynamisent notre économie. Le bois est aussi un élément constitutif de notre patrimoine : de la charpente de Notre-Dame de Paris au Centre aquatique olympique de Saint-Denis flambant neuf, les constructions en bois sont les témoins de notre Histoire.

Face au changement climatique, la forêt et le bois sont indispensables pour notre avenir

Dans notre lutte contre le changement climatique et ses effets, la forêt joue un rôle primordial : deuxième plus grande pompe à carbone de la Terre (27 000 000 de tonnes de CO₂ séquestrés annuellement en forêt dans la biomasse vivante, total aérien et racines¹), elle est aussi une réserve de biodiversité majeure. Mais les conditions climatiques extrêmes et ses conséquences (sécheresses, incendies, tempêtes, crises sanitaires ...) que nous connaissons désormais la menacent. Bien que la forêt ait la capacité de s'adapter, elle ne pourra le faire à une échelle de temps compatible avec l'urgence à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il est donc crucial de l'accompagner vers plus de résilience et d'adaptation, pour préserver une forêt en bonne santé, seule capable de remplir pleinement toutes ses fonctions environnementales, économiques et sociétales, si utiles à la planète et à la société.

Le bois joue un rôle grandissant dans notre société en quête de solutions renouvelables et décarbonées. Biosourcé, par nature renouvelable, le bois a aussi cette capacité unique à stocker le carbone capté par les arbres durant leur croissance, et ceci dans la durée. Le bois et les produits qu'il permet de fabriquer permettent de substituer des matériaux plus intensifs en énergie, dans la construction ou l'emballage par exemple. C'est également la première source de chaleur renouvelable, essentielle pour permettre la baisse de notre usage des énergies fossiles. La transition écologique ne sera ainsi possible qu'avec le développement de nos usages du bois.

¹ Source : IGD IGN

Pour valoriser et renforcer son utilité envers la société, la filière Forêt-Bois lance une démarche inédite, intitulée « *Utile par essence* »

La filière Forêt-Bois emploie près de 416 000 femmes et hommes² qui partagent l'humilité et l'exigence propres de ceux qui travaillent le vivant sur le temps long au service des générations futures. Aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique, ils contribuent activement à l'adaptation de nos forêts, à la décarbonation de notre société et encouragent les Français à jouer un rôle dans la transition écologique.

Avec sa démarche d'utilité sociétale, la filière s'inscrit dans une logique d'amélioration continue : son action et ses engagements seront mesurés et suivis dans le temps grâce à des indicateurs concrets afin de pouvoir répondre toujours mieux aux préoccupations et besoins des Français.

Cette démarche, est structurée autour de trois piliers complémentaires :

- **Répondre aux besoins des humains** en assurant les besoins liés aux usages du quotidien, en faisant vivre les territoires et en offrant des métiers attractifs et porteurs de sens,
- **Protéger et régénérer le vivant** en maintenant des écosystèmes forestiers dynamiques et diversifiés, en prévenant les risques biotiques et abiotiques et en préservant la qualité des éléments essentiels à la vie,
- **Lutter contre le changement climatique** en adaptant les milieux forestiers, en contribuant à une société décarbonée et en mobilisant les Français pour les rendre acteurs de la transition écologique.

Trois piliers au travers desquels la filière conjugue développement économique, écologie et bien-être de la société pour construire un avenir durable et préserver la nature dans sa diversité.

Découvrir le rapport « *Utile par Essence* » et sa plaquette synthétique en téléchargement ici :

<https://franceboisforet.fr/conference-de-presse-demarche-dutilite-societale-de-la-filiere-foret-bois/>

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets Forêt-Bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement. Pour en savoir plus : franceboisforet.fr

***CODIFAB**, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession. Pour en savoir plus : codifab.fr*

***COPACEL** (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons. COPACEL rassemble 70 entreprises, employant près de 11 000 personnes, et totalisant un chiffre d'affaires de près de 7,7 milliards d'euros. Pour en savoir plus : copacel.fr*

Contact presse : Amandine Pergeaux - 07 57 45 58 05 – amandine.pergeaux@cndb.org

² Source : Nombre d'emplois dans la filière forêt-bois en 2021 selon la Veille Economique Mutualisée